Local Syndical :
CFP de Châteaulin
5, Place de Kerjean
CS 90055
29150 Châteaulin

solidairesfinancespubliques.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 14 décembre 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

La période de crise sanitaire a rappelé, à celles et ceux qui l'avaient oublié, l'importance de services publics de qualité et de proximité, seuls à même de répondre aux besoins essentiels de la population. Toutefois, les attaques constantes dont ils font l'objet depuis plus de 30 ans n'ont pas cessé.

Malgré une vague allusion à un « monde d'après », qui serait différent, la politique Macronienne n'a pas changé, ou en pire…

Le libéralisme est poussé à son paroxysme partout, quoi qu'il en coûte, y compris dans la gestion de cette crise, qui a fait basculer dans la pauvreté plus d'un million de Françaises et de Français, qui s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

Faute de tirer les leçons de cette crise, le gouvernement utilise la stratégie du choc pour imposer toujours plus de recul à la population et aux salarié.es.

Dans ce contexte, la destruction programmée de la DGFiP est « en marche forcée ». Les plans massifs de restructurations s'égrènent. Industrialisation et externalisation vont croissantes. Et la disparition de notre réseau de proximité s'amplifie.

Le Nouveau Réseau dit de Proximité constitue l'attaque la plus violente et la plus massive jamais engagée contre le réseau de la DGFiP. Les trésoreries ferment les unes après les autres avec la création des services de gestion comptable (SGC) et des conseillers aux décideurs locaux.

Sur le sujet de l'accès des notaires au fichier immobilier et le contrôle allégé en matière de publicité foncière, **Solidaires Finances Publiques**, dès 2018, vous avait fait part du sentiment des agents, mélangeant inquiétude et mécontentement.

Tout cela est encore d'actualité, alors que la vague de fusion des Services de Publicité Foncière en cours se fait dans un contexte hétérogène quant aux délais de publication, véritables marqueurs de l'état d'un SPF...

Au point que la véritable harmonisation, indispensable à toute fusion, consiste en réalité à harmoniser les retards.

Si **Solidaires Finances Publiques** continue de déplorer et de dénoncer cette évolution dans ses principes et ses conséquences, nous ajoutons à notre lecture critique un élément : la période est tout sauf favorable aux restructurations.

C'est vrai dans la sphère foncière, comme dans le domaine de l'enregistrement, des impôts des particuliers, des impôts des professionnels, de l'ensemble des services en fait...

De manière générale, de nombreux éléments montrent que ces missions continueront d'être fortement sollicitées pour une longue période.

Ces profondes évolutions, synonymes de recul et de virtualisation, font de la DGFiP une administration dématérialisée de back office.

Solidaires Finances Publiques n'a jamais condamné l'utilisation du numérique. Mais notre Organisation Syndicale plaide pour l'utiliser intelligemment, en prenant garde d'analyser les transformations qu'il génère, et les possibilités qu'il autorise.

Mais force est de constater qu'il n'est considéré, par les pouvoirs publics, que comme un outil de suppressions d'emplois et de services.

Cela fait partie du dogme selon lequel «réforme» rime obligatoirement avec «suppressions d'emplois», pour, d'une part, dégager des économies de personnel ; et, d'autre part, externaliser, voire privatiser progressivement certaines tâches.

Personne n'est dupe Monsieur le Président / Directeur.

Et c'est pour cela que **Solidaires Finances Publiques** dénonce la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui permet :

- De fusionner les instances de représentation du personnnel.
- De déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au travers des lignes directrices de gestion.
- D'organiser la mobilité des agents entre les trois versants de la fonction publique, voire vers le secteur privé.
- De favoriser les démissions des fonctionnaires, notamment par l'instauration de la rupture conventionnelle, à titre expérimental, et la possibilité de percevoir des allocations chômage.
- De détacher d'office les fonctionnaires dont les missions ou services sont externalisés.
- D'élargir le recours aux contractuels sur des emplois permanents.

A l'heure où le Directeur Général ose annoncer une reconnaissance de l'engagement des agent.es, en fait sans moyens véritables, et sous la forme d'une maigre prime pour la seule année 2021, il est urgent et essentiel, pour **Solidaires Finances Publiques**, de revendiquer de vraies mesures :

- L'arrêt immédiat de l'ensemble des réformes et autres restructurations dont le Nouveau Réseau de Proximité.
- L'arrêt immédiat des fermetures / regroupements de services.
- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois.
- La reconnaissance de l'investissement et la technicité des agents des Finances Publiques par un abondement des promotions intra et inter catégorielles.
- Un rattrapage des pertes salariales par une augmentation significative du point d'indice (près de 20 % de perte en 15 ans) et du régime indemnitaire des agent.es des Finances Publiques.

Par ailleurs, la DGFiP doit défendre une politique d'action sociale ambitieuse et de proximité permettant d'accompagner véritablement les agent.e.s.

Solidaires Finances Publiques appelle l'ensemble des agent.e.s à poursuivre leur mobilisation afin d'établir le rapport de force nécessaire permettant de faire aboutir nos légitimes revendications.